



SPATIALISATION DES CIBLES PRIORITAIRES ODD COMMUNE DE COTONOU



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DGCS-ODD







Cibles prioritaires	Actions prioritaires
<p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.</p> 	<p>Mise en place d'un programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes, à l'autonomisation des femmes et des personnes défavorisées.</p>
<p>1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.</p> 	<p>Accessibilité à la connexion wifi. Finalisation du lotissement et gestion rationnelle des réserves administratives.</p>
<p>2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.</p> 	<p>1- Modernisation de l'agriculture urbaine / Construction et réhabilitations des infrastructures marchandes ; 2- Mise en place d'un système de contrôle alimentaire et nutritionnel.</p>
<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.</p> 	<p>Modernisation du système sanitaire de la ville (Réhabilitation ; Construction des infrastructures sanitaires/ Renforcement de la capacité technique des centres de santé), sensibilisation de la population l'accès précoce au soin et Assainissement du cadre de vie.</p>
<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.</p>	<p>Mise en place de la plateforme des utilisateurs du système de santé (PUSS) au niveau local. Renforcement du cadre sportif.</p>

Réalisation :



AGENCE
POUR LA PROMOTION
DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



	
<p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p> 	<p>Modernisation du système éducatif de la ville (Réhabilitation, construction d'infrastructures éducatives et dotation en mobiliers scolaires).</p>
<p>12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.</p> 	<p>Extension / Construction et modernisation des points de traitement des ordures ménagères.</p>
<p>15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.</p> 	<p>Mise en place d'un système de restauration et de promotion d'écosystème dans la ville de Cotonou.</p>
<p>15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial.</p> 	<p>Mise en place d'un système de reboisement Urbaine.</p>
<p>16. 2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.</p> 	<p>Mise en place d'un système d'accompagnement et de suivi des VBG.</p>